

BULLETIN D'INSCRIPTION

ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

Nom et prénom du payeur :

Adresse complète :

Code postal :

Ville :

Téléphone obligatoire :

EMAIL

PREMIER INSCRIT

Réinscription

Jour et horaire du cours :

Nouvelle inscription

Nom et prénom de l'inscrit :

Date de naissance (facultative pour les adultes) :

- | | |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> 1H00 cours dessin peinture (enfants) | 145.85 €/an |
| <input type="checkbox"/> 1H30 cours dessin peinture (enfants) | 182.75 €/an |
| <input type="checkbox"/> 2H00 cours dessin peinture (jeunes) | 182.75 €/an |
| <input type="checkbox"/> 2H00 cours dessin peinture (adultes) | 248.15 €/an |

Communes d'accueil : (entourez la commune qui vous convient)

JANZE - RETIERS

DEUXIEME INSCRIT : Réduction 20 %

Réinscription

Jour et horaire du cours :

Nouvelle inscription

Nom et prénom de l'inscrit :

Date de naissance (facultative pour les adultes) :

- | | |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> 1H00 cours dessin peinture (enfants) | 117.59 €/an |
| <input type="checkbox"/> 1H30 cours dessin peinture (enfants) | 147.11 €/an |
| <input type="checkbox"/> 2H00 cours dessin peinture (jeunes) | 147.11 €/an |
| <input type="checkbox"/> 2H00 cours dessin peinture (adultes) | 199.43 €/an |

Communes d'accueil : (entourez la commune qui vous convient)

JANZE - RETIERS

T.S.V.P.

TROISIEME INSCRIT

Réinscription

Jour et horaire du cours :

Nouvelle inscription

Nom et prénom de l'inscrit :

Date de naissance (facultative pour les adultes) :

1H00 cours dessin peinture (enfants) 4.55 €/an

1H30 cours dessin peinture (enfants) 4.55€/an

2H00 cours dessin peinture (jeunes) 4.55 €/an

2H00 cours dessin peinture (adultes) 199.43 €/an

Communes d'accueil : (entourez la commune qui vous convient)

JANZE - RETIERS

Les cours d'essai sont réservés exclusivement aux nouveaux inscrits.

Un droit d'inscription de 4.55 €/inscrit (Inclus dans les tarifs ci-dessus) vous sera demandé sur la première facture (décembre 2011)

**L'ENGAGEMENT EST ANNUEL
APRES DEUX COURS D'ESSAI**

Le règlement s'effectue en 3 échéances après trimestre échu (sur facture envoyée par l'école d'arts plastiques en liaison avec la Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées et le trésor public de Retiers)

ATTENTION : Aucune dispense de cotisation ne sera accordée sauf pour cas de force majeure (exemple : maladie ou hospitalisation de l'élève, perte d'emploi des parents). Ces dispenses de cotisations ne seront prises en compte que sur courrier et justificatif, dans un délai de 15 jours, au secrétariat de l'Ecole d'arts plastiques et non aux professeurs.

Par ailleurs, les élèves sont tenus d'avertir le professeur ou le secrétariat de toute absence au cours.

«Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et m'engage à les respecter »

A le 2011

Signature

J'autorise Vitré Communauté à utiliser librement les photos de mon enfant qui seront prises dans le cadre des activités de l'école d'arts plastiques (sans demander ni rémunération, ni droits d'utilisation).

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos ne devront pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation. Cette autorisation est valable pour une durée de 25 ans.

A le 2011

Signature